

MERSEN : ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 14 MAI 2020

- SUPPRESSION EXCEPTIONNELLE DU DIVIDENDE AU TITRE DE 2019
- SUPPRESSION DES PROGRAMMES D' ACTIONS GRATUITES, POUR LES DIRIGEANTS ET LES PRINCIPAUX CADRES
- BAISSSE DE LA REMUNERATION FIXE DU DIRECTEUR GENERAL ET DU PRESIDENT DU CONSEIL D' ADMINISTRATION DE 25% POUR LES MOIS D' AVRIL ET DE MAI 2020

PARIS, LE 6 AVRIL 2020 – Afin de prendre en compte la situation sanitaire liée à la progression continue de l'épidémie mondiale de COVID-19 et ses conséquences sociales et économiques, le Conseil d'Administration de Mersen s'est réuni le lundi 6 avril 2020 et a pris les décisions suivantes :

- **Assemblée Générale maintenue le 14 mai 2020, à huis clos**

L'assemblée générale des actionnaires se tiendra à la date prévue du 14 mai 2020. Conformément aux dispositions prises par le gouvernement pour essayer de freiner la circulation du virus, le Groupe a décidé de tenir l'assemblée générale hors la présence physique des actionnaires. Dans ces conditions, les actionnaires sont invités à exercer leurs droits en votant en priorité via la plateforme sécurisée Votaccess jusqu'au 13 mai 2020 à 15 heures. Ils pourront également utiliser le formulaire de vote qui sera mis à disposition sur le site internet de la société. Les formulaires envoyés par voie postale devront être réceptionnés avant le 11 mai 2020.

Les actionnaires ont également la faculté de poser des questions par écrit. Pour ce faire, ces questions pourront être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante : assembleegenerale2020@mersen.com, accompagnées d'une attestation d'inscription, jusqu'au 13 mai 2020 à 15 heures. La réponse à ces questions se fera lors de l'assemblée générale.

L'assemblée générale sera retransmise en direct sous format audio le 14 mai 2020 à partir de 10 heures et accessible via le site internet du Groupe : www.mersen.com/fr. La retransmission sera ensuite maintenue en accès libre pour les actionnaires sur le site internet de la Société.

- **Suppression du dividende et de certaines résolutions initialement prévues**

La situation financière du Groupe reste solide avec un accès à des financements auprès de partenaires bancaires historiques. Le Groupe dispose notamment au 31 mars 2020 de 142 millions d'euros de lignes confirmées non utilisées et de plus de 100 millions d'euros de trésorerie disponible (dont 40M€ couvrant les échéances sur le programme de billet de trésorerie, NEUCP).

Compte tenu du contexte économique et sanitaire mondial en constante évolution, le Conseil d'Administration a cependant décidé de ne pas verser de dividendes au titre de 2019, afin de préserver une plus grande flexibilité financière pour l'avenir et de participer à l'effort de solidarité nécessaire. Lors de la présentation des résultats annuels 2019, Mersen avait annoncé son

intention de proposer à l'approbation des actionnaires le versement d'un dividende de 1 euro par action, soit un paiement d'environ 20 millions d'euros.

Cette mesure s'accompagne de la décision de ne pas proposer au vote des actionnaires d'autorisations en vue d'attribuer gratuitement des actions, notamment à ses dirigeants et ses principaux cadres. Le Conseil d'administration a également décidé de ne pas autoriser des augmentations de capital réservées aux salariés afin de ne pas créer de situations d'aubaine compte tenu du niveau actuel du cours de Bourse.

Enfin les mandataires sociaux du Groupe (Président du Conseil d'administration et Directeur Général) ont décidé de réduire de 25% leurs rémunérations fixes pour les mois d'avril et mai 2020 afin de participer à leur niveau à l'effort collectif qu'exige le contexte économique. Cette somme sera reversée à des actions de solidarité nationale en faveur de services hospitaliers.

- **Modifications à venir des résolutions publiées dans l'avis de réunion**

L'avis de réunion qui sera publié au BALO (Bulletin d'Annonces Légales Obligatoires) mercredi 8 avril 2020 a été finalisé avant ces décisions du Conseil d'administration. Les résolutions modifiées seront publiées très prochainement sur le site internet du Groupe. L'avis de convocation sera publié au plus tard le 29 avril 2020.

Les actionnaires pourront accéder à l'ensemble des informations détaillées concernant l'Assemblée Générale des actionnaires sur le site internet du Groupe : www.mersen.com/fr

Luc Themelin, Directeur Général de Mersen, a déclaré : « *Nos priorités, dans tous les pays où nous sommes présents, sont la santé et la sécurité de nos collaborateurs qui continuent de travailler afin d'assurer la continuité des opérations. Au nom de l'ensemble du management, je tiens à les remercier pour leur engagement au quotidien.*

Nous ne sommes pas en mesure à ce stade de quantifier l'impact pour le Groupe de cette situation sans précédent. Cependant, un contrôle strict des coûts, du besoin en fonds de roulement et des investissements industriels a été mis en place. Je suis convaincu que les décisions visant à atténuer les effets de la situation actuelle sur nos collaborateurs et nos clients ainsi que les réductions de dépenses que nous effectuons pour protéger la situation financière du Groupe permettront à Mersen d'être en position de force lorsque cette crise sera derrière nous. »

A PROPOS DE MERSEN

Expert mondial des spécialités électriques et des matériaux avancés, Mersen conçoit des solutions innovantes adaptées aux besoins de ses clients pour optimiser leur performance industrielle dans des secteurs porteurs : énergies, électronique, transports, chimie/pharmacie et industries de procédés.

LE GROUPE EST COTE SUR LE COMPARTIMENT B D'EURONEXT

CONTACT INVESTISSEURS ET ANALYSTES

Véronique Boca
Mersen
Tél. + 33 (0) 1 46 91 54 40
Email : dri@mersen.com

CONTACT PRESSE

Guillaume Maujean, Xavier Mas
Brunswick
Tél. +33 (0)1 85 65 83 45
Email : mersen@brunswickgroup.com